



Association

CHALLENGE DE L'ETOILE

Mairie - Service des sports - Centre social et culturel Pierre Perret
26, route de Bressey - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur



REUNION DU 26/11/2021

Réunion au siège du Challenge à Chevigny avec la présence de :

Christine CLERE "Foulées Epleumiennes", pascal MIELLE "Foulées du Vernois", Jean-Jacques MICHAUT et Monique MICHAUT " CDR Challenge", Sylvain ASPERT "les CROCOS", Christine Di SINNO "Bouton d'Or", Thierry SAMMARTINO "Au Fil de l'Eau", François de la TOUR d'Auvergne "Foulées de la Norges", Sylvie MOILLERON "ASPTT DIJON", Benoit RENAUT et Cédric WYNDAELE " la Chevignoise", Daniel MATTIOLI "secrétaire"

Absent excusé : La Foulée des Cochons

Même si ce n'était pas l'idée initiale, la réunion du 26/11/21 de par sa teneur a acquis le statut d'AG. Aucun bilan sur 2020 et 2021, le challenge n'ayant pas eu lieu. Cette réunion avait pour objectif de relancer le challenge et faire le point sur la saison à venir avec tous les changements qui doivent y être apportés par rapport à la situation de chacun.

Point sur les courses saison 2021/2022 :

- Sur les 10 courses présentent au challenge en 2019, 7 repartent pour la saison 2021/2022.
- 2 courses ne repartent pas : l'ACR avec les foulées du Lac Kir et Sennecey avec les foulées du Pont de Pierre.
- Une est dans l'incertitude : Ahuy avec le Bouton d'Or

2 courses pourraient rejoindre le challenge :

- VITTEAUX - se déroule le 2 octobre.
- VIGNOLES (à coté de Beaune) se déroule le 10 avril

Pour la première citée, c'est pratiquement acté, pour Vignoles, Christine CLERE doit les recontacter pour finaliser.

Point important sur la chronologie des courses :

- Chaque année, se posait le même problème à savoir les changements de catégorie d'un certain nombre de coureurs avant la fin de la saison du challenge.

Ce problème est résolu en plaçant la Chevignoise en début de saison et non plus en fin. Ainsi le challenge peut coller avec le calendrier FFA. La première des conséquences est que le challenge 2021/2022 a déjà vu passer sa première courses.

La chevignoise qui s'est déroulée le 7 novembre dernier a ouvert la saison du challenge de l'étoile.

Courses jeunes :

- Les poussins n'ont plus le droit de faire de compétitions officielles (ni classés, ni chronométrés)

Courses adultes :

- Faute de courses, cette règle n'a pas encore été appliquée pour le challenge, mais le sera donc à partir de cette saison. Il s'agit des catégories Vétérans - le changement de catégorie tous les 10 ans à partir de 40 ans, se transforment en catégories Masters avec changement de catégorie tous les 5 ans à partir du même âge de départ.

Classement et récompenses :

Jeunes :

- Vu la désertion des courses par les jeunes, s'est posée la question de continuer ou pas le challenge jeune. Malgré les chiffres donnés par Jean-Jacques, qui attestaient ce manque de coureurs et coureuses dans ces catégories, l'ensemble des organisateurs présents a souhaité la continuité des courses jeunes dans le challenge.
- En revanche, le classement par année d'âge dans chaque catégorie jeune disparaît au profit d'un classement unique par catégorie.
- Le nombre de courses pour être classé ne change pas, ni la manière de calculer les points pour le classement.
- La course retenue pour le classement cadet reste le 5 km sauf cas exceptionnel où cette distance ne figure pas dans la course.

Adultes :

- Comme évoqué précédemment, les catégories vétérans tous les 10 ans passent en catégories Masters tous les 5 ans.
- Le classement adulte ayant fait ses preuves, il ne change pas.

Récompenses :

L'évolution des catégories double le nombre de podiums des ex Vétérans. Les membres du challenge ont décidé de récompenser tous les podiums Masters.

- La division par 2 des podiums jeunes compense la multiplication par 2 des ex Vétérans.
- Pour la soirée du challenge, chaque organisateur devra apporter 8 coupes (en bon état et débarrassées des inscriptions faisant référence à une course ou autre)
- Concernant les lots, chaque organisateur apportera des lots pour une valeur de 100 € minimum. Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de fournir des lots, feront un chèque d'un montant de 120 €.
- Le montant de la cotisation annuelle et le versement par inscrit aux courses du challenge ne changent pas.
- Etant donné qu'au mieux il y aura 9 courses au calendrier, cela aura pour effet de réduire le budget du challenge. Vu la bonne santé des finances, cela ne se ressentira pas en 2022, mais probablement les années suivantes si les choses restent en l'état, avec pour conséquence une dotation moindre en lots.

Présidence et soirée :

Les présidences de 2020 et 2021 n'ayant pas été effectives, la présidence 2021/2022 reste attribuée à Marsannay le Bois (la foulée des Cochons).

Cette présidence implique comme tous les ans, l'organisation de la soirée de remise des récompenses.

Etant donné que la Chevignoise n'est plus la dernière course, le choix de la date de la soirée est plus ouvert.

Une réunion se tiendra mi janvier 2022 (la date précise reste à finaliser) en complément de celle qui vient d'avoir lieu. Elle servira entre autre à l'intégration des nouvelles courses

Le tableau excel joint au mail donne la liste des référents et des destinataires de comptes rendus et de convocation à réunion.

Lors de la prochaine réunion, un point sera fait sur les différentes distances de vos courses qui seront prises en compte pour le challenge en fonction des catégories.

Jean-Jacques va mettre à jour le dossier dévolu au président en y intégrant toutes les nouveautés.